

Monsieur le Maire,

Le Conseil d'administration de la Mutualité Sociale Agricole du Nord-Pas de Calais que nous représentons, tient à vous exprimer son plein et entier soutien face à l'ampleur des dégâts subis par votre commune ces derniers jours.

Actrice de la cohésion des territoires et désireuse de soutenir le monde rural et agricole, la MSA se mobilise.

La MSA renforce son écoute via son numéro unique, 0320002000, pour accompagner les adhérents sinistrés et leur proposer des dispositifs de soutien psychologique, social ou financier.

Les administrateurs MSA de votre secteur, respectivement Monsieur Jean-Marie Lemaire et Monsieur Sylvain Fourrier, se rapprocheront de vos services très prochainement pour faciliter l'identification des adhérents MSA sinistrés de votre commune qui pourraient bénéficier d'une aide de notre part.

Sans attendre, nous restons à votre écoute pour étudier des réponses à des besoins individuels ou collectifs que vous pourriez exprimer, à cette adresse : secretariatdirection.blf@msa59-62.msa.fr

Recevez Monsieur le Maire nos salutations respectueusement dévouées.

Dominique Vermeulen et Michel Colin
Président et Vice-Président MSA Nord-Pas de Calais

Intempéries : La FDSEA 62 apporte son soutien

FDSEA 62
à : mairie.alquines@wanadoo.fr

10/11/23 16:11
détails 

Madame, Monsieur le Maire,

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FDSEA) du Pas-de-Calais exprime son soutien inconditionnel aux agriculteurs du département et plus particulièrement envers ceux du Béthunois, du Calaisis, de l'Audomarois, du Boulonnais et du Montreuillois, durement affectés par les intempéries de ces derniers jours, notamment les inondations.

Nous recensons les besoins des personnes sinistrées : fourrages, hébergement des animaux, aide spécifique, écoute... et les personnes souhaitant apporter leur aide afin de les mettre en relation.

Vous pouvez nous joindre au 03.21.60.57.10.

Nous ferons tout notre possible pour trouver des solutions.

Bien cordialement,

La FDSEA 62

Mise en place d'une cellule dédiée aux exploitants agricoles :

- Cellule préfectorale : Contact : 03 21 22 98 20
criseagri-inondation62@pas-de-calais.gouv.fr
- Cellule d'aide psychologique de la MSA : 09 69 39 29 19